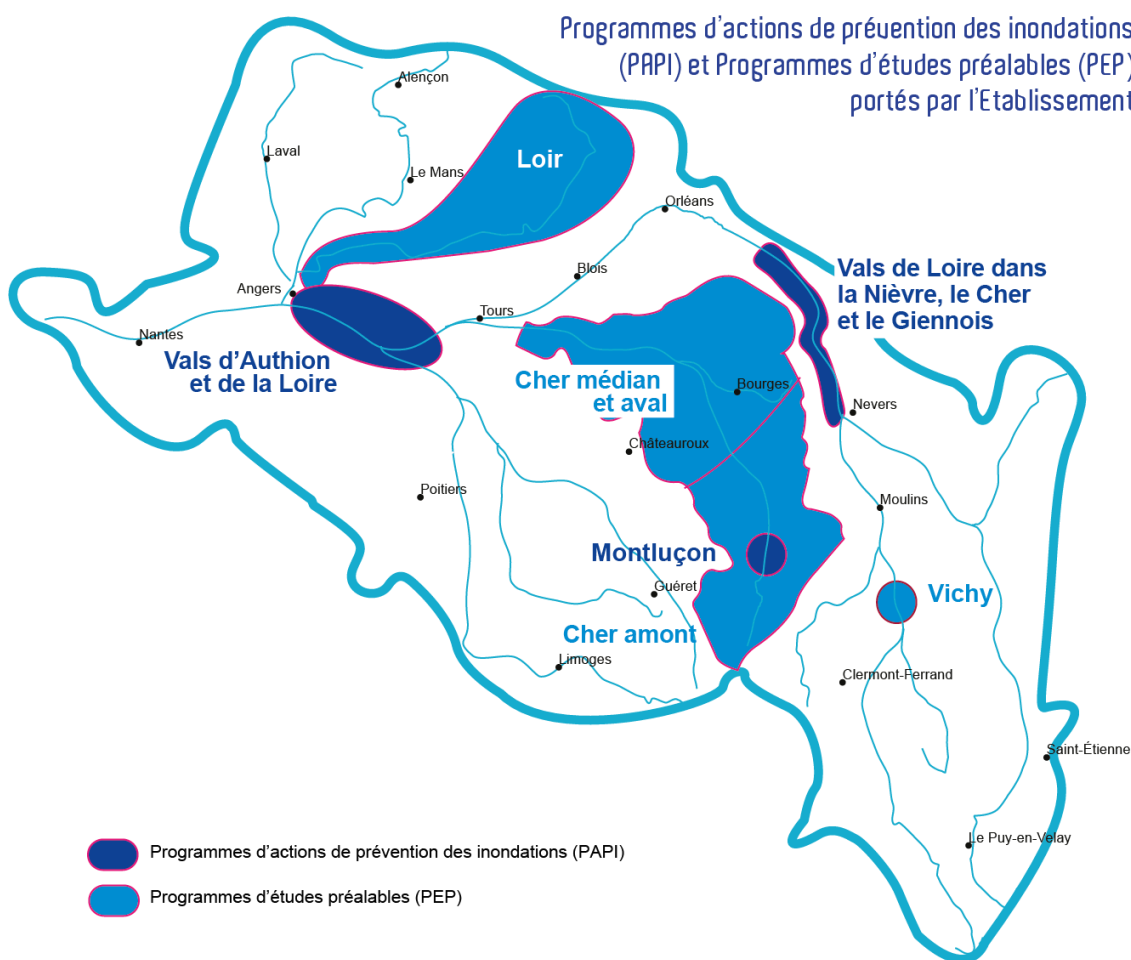


Renforcement des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et des Programmes d'études préalables (PEP)



Sources : EP Loire ; Auteur : EP Loire, Novembre 2021

L'Établissement public Loire assure aujourd'hui l'animation de trois Programmes d'actions de prévention des inondations [3 PAPI]. Il s'agit des PAPI d'intention des **Vals d'Authion et de la Loire** (49/37), des **Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois** (45/18/58) et de **Montluçon** (03).

Ces trois procédures doivent évoluer dans le courant de l'année 2022. Ainsi, le PAPI d'intention des Vals d'Authion et de la Loire devrait se terminer au 30 juin et celui des Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois le 31 octobre. Avant ces dates, et en lien avec les collectivités concernées, des dépôts de PAPI complets, plus longs (> 5ans) et permettant la réalisation de travaux, devraient être déposés. Quant à lui, le PAPI d'intention de Montluçon devrait évoluer dans un périmètre plus large rejoignant celui du Programme d'études préalables au PAPI du Cher amont.

Par ailleurs, dans le prolongement des décisions prises par le Comité syndical de juillet dernier, l'Etablissement travaille à la préfiguration de quatre projets de Programme d'études préalables **[4 PEP]** à des PAPI sur le **Loir**, sur le **Cher** (« Montluçon Cher amont » et « médian et aval ») et sur l'**Allier** (Vichy).

Ces démarches s'inscrivent dans le cahier des charges « PAPI 3 2021 » mis en place par le Ministère de la transition écologique, et respectent la chronologie comme les modes de gouvernance exigés :

- pour la démarche engagée sur le bassin du Loir, la réunion de pré-cadrage pilotée par la DDT 41, en lien avec les élus référents de Vendôme et La Flèche, avec la participation des services de l'Etablissement, a été organisée le 21 octobre à Blois ;
- pour les deux démarches sur le Cher, la lettre d'intention a été adressée à Madame la Préfète coordonnatrice de Bassin le 26 juillet 2021, laquelle a fait part mi-octobre de la désignation des Préfets du Cher et de l'Allier comme pilotes – ce dernier a indiqué le 9 novembre que le sous-Préfet de Montluçon assurerait le suivi du dispositif pour la partie Montluçon Cher amont ;
- pour ce qui concerne le territoire de Vichy, la chargée de mission de l'Etablissement a pris ses fonctions le 22 novembre, pour des interventions à partir de son poste basé à Vichy, en lien avec les services de Vichy Communauté plus particulièrement concernés.

Cette période de préparation doit déboucher en 2022, pour ces 4 territoires, sur le dépôt d'une demande de validation du PEP auprès des services de l'Etat. L'animation de la préparation de ces programmes bénéficie de financements du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), à hauteur de 50 %. Elle pourrait également faire l'objet d'un cofinancement complémentaire dans le cadre du Programme opérationnel FEDER 2021-2027, dont la validation n'est semble-t-il pas encore intervenue.

Il est rappelé enfin que l'Etablissement a organisé le 30 novembre dernier, pour la 5^{ème} année consécutive, un séminaire des porteurs de SLGRI et PAPI, dont le programme est produit en annexe. L'objectif de cette journée est de renforcer les échanges entre les acteurs et favoriser le développement de synergies « de bassin ». Plusieurs temps d'échanges et de retours d'expériences sur la mise en œuvre de démarches ont été réalisés. Ce rendez-vous a également été l'occasion de travailler à l'émergence d'approches innovantes communes en matière de prévention du risque d'inondation.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.

Séminaire 2021 des porteurs SLGRI/PAPI

Programme

30 novembre 2021

10H00 – 12H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET INTRODUCTION

Réunion présidée par Jean-Pierre GUÉRIN, Délégué de Montluçon Communauté à l'Établissement public Loire

RETOURS D'EXPÉRIENCES ET TEMPS D'ÉCHANGES

- Points d'attention lors de :
 - l'élaboration d'un Programme d'Etudes Préalable, Yannick DEBRABANT, DREAL Pays de la Loire
 - la définition d'un PAPI, Rémi SIRANTOINE, DREAL Bourgogne Franche Comté
- Gestion des infrastructures de protection contre les inondations en Loire aval, Virginie GASPARI, Établissement public Loire (PAPI des vals d'Authion et de Loire)
- Implication de la population dans la surveillance des crues et dans le dispositif d'alerte, Thibault HOURS, Syndicat mixte ouvert intercommunal d'Aménagement et Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnière
- Outils de collecte d'information post-inondation, Gwenael GUILLEVIC, Cerema

13H30 – 15H50 RETOURS D'EXPÉRIENCES ET TEMPS D'ÉCHANGES

- Les nouvelles technologies au service de l'amélioration de la culture du risque, Jean-François RAIMBAULT et Elodie GUTIERREZ, Syndicat mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme et Maxime LE SOMMER, Etablissement public Loire
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, Julie LAERNOES et Julien LAMBERTI, Nantes Métropole et Mathieu PARMENTIER, Nevers Agglomération
- Lien entre les approches comportementales et la prévention des risques, Nicolas FIEULAIN, Université de Lyon/École Nationale d'Administration, Haute Autorité de Santé
- Optimisation de la fonctionnalité des zones d'expansion de crue pour réduire le risque inondation, Renaud COLIN, Établissement public Loire

15H50-16H CONCLUSION DE LA JOURNÉE

